L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

OSSE, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 1er MARS 1884.

Spectacles, bals, &c.

THEATRE ST-CHARLES
de BIDWELL

Samedi, 1er mars 1884,
MONTE CRISTO,
Matinée à midi. Le soir à 8 heures.
1 mars—1f

Académie de Musique de Bidwell.
Samedi, 1er mars 1884—Deux dernières représentations de
A BUNCH OF KEYS,
Matinée à midi. Le soir à 8 heures.
1er mars—1f

GRAND OPERA-HOUSE
Samedi, 1er mars 1884—Dernières représentations de
THE PASSING REGIMENT.
Matinée à midi. Le soir à 8 heures.
1er mars—1f

Théâtre St Charles de Bidwell.
DIMACHE SOIR, 2 MARS,
JEUDI et SAMEDI EN MATINEES.
Deuxième et dernière semaine du
Brillant succès du jeune acteur populaire,
M. JAMES O'NEILL,
Dans le rôle de EDMOND DANTÈS, avec
M. JOHN PETSON, de la Compagnie de
MONTE CRISTO.
Organisée sous la direction de M. Stetson du Théâtre de Booth à New York.
Grande représentation du drame de A. Dumas,
MONTE CRISTO.
1er mars—

Grand Opera House
Rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne.
D. BIDWELL.....Directeur.
Dimanche soir, 2 mars 1884.
Représentation d'adieu de la Troupe d'Augustin Daly.
Dans le drame en 3 actes, de A. W. Pinero, le succès de Londres, qui a été joué pendant 3 mois, au Daly's Theatre, New York, intitulé
"THE SQUIRE."
Avec tous les détails.
La seule représentation par cette troupe, de "THE SQUIRE,"
1er mars—2f

Académie de Musique
DE BIDWELL.
Commençant Dimanche soir, 2 mars.
Matinées comme à l'ordinaire.
Un cyclone de succès
C. B. BISHOP,
Secondé par un choix d'une Compagnie de Comédiens-Chanteurs, dans la pièce de comédie de C. B. Bishops, intitulée
WIDOW BEDOTT.
Dimanche 9 mars—"MESTAYER'S TOURISTS IN A PULLMAN PALACE CAR."
1mars—

PAVILLON FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
Les spectacles de 10 cte arrivant à leur apogée pendant la semaine du Carnaval.
Splendides décors. Louveaux spectacles brillants tous les soirs.
THE LIGHTS OF NEW ORLEANS.
Ce magnifique drame local (nouveau) sera interprété par Gerard et Marinda Clarke, secondés par une excellente troupe dramatique.
On verra aussi les célèbres lieurs Sam Baughman et Mike Aldine, ainsi que Leon et Gentry, Lhalin Reed, comédiens et chanteurs, avec la grande troupe-ballet.
Matinée tous les dimanches, lundis et samedis, avec programme varié. Attendez-vous au Musée nouveau.
Entrée, 10 cts. 26fév—

VILLE DU CROISSANT.
MUSÉE A 10 SOUS.
SALLE GRUNEWALD,
—Grande Exhibition de—
FAMEUSES CURIOSITÉS VIVANTES.
—De—
Constructions Mécaniques merveilleuses.
ILLUSIONS MYSTÉRIEUSES,
Grande Ferme (Pioneer).
BANDE A CORNET DE LILIPUTIENS, composés d'enfants de 4 à 13 ans.
SOUFFLEURS DE VERRE BOHÉMIENS.
Grands Concerts de Salons
sur les plus célèbres artistes du jour.
Spectacles toutes les heures
de 11 heures A. M. à 10 P. M. tous les jours. Entrée pour tous, 10 sous. Sièges réservés 10 sous supp.émentaires. 10 fév—1m

Entrée 25 cts. Enfants 10 cts.
Le Cathedral City
ŒUVRE EXQUISE ET MULTIPLE
Au coin des rues Camp et Commune.
Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.
Les personnes allant au théâtre peuvent s'y arrêter de 7 à 8 heures du soir.
10 fév.—

La Grande
EXHIBITION ORIENTALE
126.....RUE DU CANAL.....126
(Bâtisse Jamison.)
Pendant une saison de courte durée seulement.
L'Exposition est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir.
Exhibitions étonnantes et merveilleuses de tableaux et de travaux.
Nouveautés en articles de bois provenant de la Terre Sainte.
Objets sculptés arabes. Bijouterie turque et travaux en filigrane de dessins les plus chastes. Admirables travaux.
Entrée à l'exhibition.....25 cents
Un cadeau pour chaque visiteur, excédant en valeur le prix de l'entrée. On exige un prix d'entrée à seule fin d'éviter l'encombrement de la salle par les visiteurs. ALI & KAIRI, Propriétaires.
8fév—1m

PAPILLON
Bandages Herniaires, Brettelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nile-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
1—1 an

Académie de Musique
DE BIDWELL.
Commençant Dimanche soir, 2 mars.
Matinées comme à l'ordinaire.
Un cyclone de succès
C. B. BISHOP,
Secondé par un choix d'une Compagnie de Comédiens-Chanteurs, dans la pièce de comédie de C. B. Bishops, intitulée
WIDOW BEDOTT.
Dimanche 9 mars—"MESTAYER'S TOURISTS IN A PULLMAN PALACE CAR."
1mars—

VENTES A LENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Succession de Nicholas Baumgarden et son épouse.

VENTE IMPORTANTE

De Propriétés améliorées et terrains nus dans les Premier, Quatrième et Sixième Districts,

ET ACTIONS D'ASSURANCE.

VICTOR E. BAUMGARDEN vs. MARIETTA SCHOPP, épouse de Charles L. Schopp, et als.

No 9,456.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. R. Righter, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16me jour de janvier 1884 et signé le 21 janvier 1884, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

ACTIONS D'ASSURANCES.

15 actions de la compagnie d'assurance Lafayette.

10 actions de l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

5 actions de la compagnie d'assurance Germania.

5 actions de la compagnie d'assurance Louisiana.

Propriétés améliorées et terrains nus.

Propriétés du Premier District.

1o Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St-Joseph, mesurant: 24 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 60 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, désigné comme No 199 de la rue Tchoupitoulas, loué à M. Henry Haller à raison de $20 p r mois.

2o Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Race, Robin, St-Thomas et Religieuse, désignés comme lots Nos 1 et 2, se touchant et mesurant chacun, au pied américain, 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Robin sur une profondeur de 167 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Race et St-Thomas.

Cette propriété est louée à M. Joseph Lagnens à raison de $110 par mois.

3o Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Deuxième, désignés par les lots Nos 19 et 20 se touchant, et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Annonciation, et la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes: le lot No 19 avant 126 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Deuxième, par 125 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté du lot No 20; et le lot No 20 avant 125 pieds 7 pouces et 1 ligne du côté du lot No 19 et 125 pieds 2 pouces sur la ligne du côté du lot No 21. Les améliorations du lot No 20 consistent en un cottage en bois à un étage, double, No 767 rue Magazine. L'emplacement est très désirable pour résidence, étant près de la "Place Clay."

Mise à la mise-bas vente à la même place, un jeu d'outils de charpentier et une boîte à outils.

Conditions de la vente:—Comptant; et l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du montant de son adjudication au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Samuel Flower, notaire, No 63 rue Carondelet.

29 janv—29—fév 2 9 16,20,23—1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Quatrième District.

5o Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Troisième, Quatrième, Levée ou Tchoupitoulas et Public Landing ou Water; lesdits lots se touchant dans le fond et sont désignés par les Nos 8 et 13 et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 8 mesure 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de face au dit Public Landing ou rue Water, 25 pieds 10 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, 91 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9; et 91 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7. Le tout au pied américain.

Le lot No 13 mesure 25 pieds 11 pouces et 6 lignes de face sur la rue Levée ou Tchoupitoulas, 25 pieds 10 pouces et 6 1/2 lignes de largeur dans le fond, 91 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 12 et 91 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui la divise du lot No 14, le tout au pied américain.

Les dits lots se touchent dans le fond, s'étendent et traversent le dit lot de la rue Tchoupitoulas à la rue Water et sont loués à F. Kiquet, à raison de $10 par mois.

6o Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, sur la batture, dans l'îlot en carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas ou la Levée, Public Landing ou Water, Josephine et Laurel, désigné comme lot No 3, étant une partie du lot No 3, décrite sur un plan de Schreiber, ingénieur, le 28 avril 1836, déposé dans le livre de plans No 2, de Fetonda de Jos Marks, anciennement notaire en cette ville; le dit lot mesure, plus ou moins, 21 pieds de large au Public Landing ou rue Water, sur une profondeur d'environ 85 pieds et environ 21 pieds de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent une bâtisse en briques à deux étages No 714 de la rue Tchoupitoulas, louée à M. Robert Weis à raison de $110 par mois.

7o Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville et faisant partie du carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, désigné comme le lot No 4 de l'îlet No 17 sur un plan de Bourgeot, vérifié en date du 27 avril 1831, le dit lot mesurant, au pied anglais 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations du dit terrain comprennent des bâtisses en un étage connues sous le No 344 de la rue Jackson, louées à Mme Harris à 15 par mois.

8o Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le même district et carré comme le terrain ci-dessus décrit et adjacent au même. Il est de la dimension de 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du dit terrain comprennent des bâtisses en un cottage double à un étage, en bois, désigné sous les Nos 146 et 148 1/2 rue Jackson, et loué actuellement à M. Hirtz, Helmuss et au capt. J. Chandler à raison de $18 par mois.

9o Deux certains morceaux de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Josephine, Laurel et Annonciation. Les dits terrains sont désignés par les lettres et numéros A 1 et A 2. Ils sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun 15 pieds 11 pouces de largeur sur 28 1/2 pieds de profondeur et sont tous deux près de l'arrière plan d'une bâtisse en briques à trois étages qui fait partie du terrain No 8 du dit carré faisant face à la rue Laurel.

10o Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Magazine, Canal, Washington et Sixième, lequel terrain est désigné par le No 1 et forme le coin des rues Magazine et Washington, mesurant 30 pieds 1 pouce et 3 lignes de façade rue Magazine sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Washington.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, double, No 767 rue Magazine, arrangée pour les affaires et pour résidence. Le rez-de-chaussée du coin étant un emplacement pour pharmacie; le tout loué au Dr Thuem, à $50 par mois.

11o Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes District et carré d'îlet, comme le terrain décrit ci-dessus et contigu. La même est désignée comme le terrain No 2 et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesures américaines.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable, en bois, à deux étages, connus sous le No 769 rue des Magasins, constamment occupée et louée par M. Delahousaye, à $40 par mois.

Propriétés dans le Sixième District.

12o Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent ou quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Magazine, Camp, Webster et la Upper Line de Bloomingdale, est désigné par le No 32, et est subdivisé en 21 lots, numérotés 1 à 21 inclusivement et mesurant, plus ou moins, à peu près 299 pieds 8 pouces de face à la rue Magazine, 299 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue du Camp, 285 pieds de face à la rue Webster et 285 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la ligne qui le divise du Upper Line de Bloomingdale.

Le dit lot est entouré d'une cloture et renferme une petite maison qui est occupée par Dominique Gonzales et louée par lui à raison de $6 par mois.

Conditions de la vente.

Pour les actions de Compagnies d'Assurances, comptant, avant le transfert. Pour les propriétés louées, un tiers comptant ou plus, et le reste du prix d'achat à un crédit de un et deux ans, du jour de la vente, et billets des acquéreurs, avec leur propre ordre, et par eux cautionnés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Le dite billet devant être divisés en coupons, de telles sommes correspondantes aux intérêts indivis des héritiers qu'ils peuvent désigner: les dits billets devant être garantis non seulement par hypothèque et pri lège de vendeur, mais encore par une hypothèque spéciale sur les différentes propriétés, et avec les clauses usuelles que dans le cas de non paiement des dits billets ou d'une partie des billets non payés à échéance, les acquéreurs paieront cinq pour cent. frais d'honoraires et l'avocat qui pourrait plaider pour recouvrer le montant des dits billets.

Les acquéreurs devront assurer les améliorations pleinement et transférer les polices aux bénéficiaires assumer en sus du montant de leurs enchères, et à leur propres risques, le paiement de toutes les taxes d'Etat de 1884, et déposer 10 pour cent au comptant, au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. Jos. D. Taylor, notaire. No 170 rue Commune.

8 fév—8,10,16,23 fév—mars 1,8,9,14,15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage avec terrain touchant, sur la rue Annonciation, près la Place Clay.

Succession de Stephen Boyd, No 9981, et de sa femme Mme Caroline H. Boyd, No 10,395.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 1er mars 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C et E, en date du 28 janvier 1884, il sera vendu, à l'encan, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Deuxième, désignés par les lots Nos 19 et 20 se touchant, et mesurant chacun 25 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation, et la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes: le lot No 19 avant 126 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Deuxième, par 125 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté du lot No 20; et le lot No 20 avant 125 pieds 7 pouces et 1 ligne du côté du lot No 19 et 125 pieds 2 pouces sur la ligne du côté du lot No 21. Les améliorations du lot No 20 consistent en un cottage en bois à un étage, double, No 767 rue Magazine. L'emplacement est très désirable pour résidence, étant près de la "Place Clay."

Mise à la mise-bas vente à la même place, un jeu d'outils de charpentier et une boîte à outils.

Conditions de la vente:—Comptant; et l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du montant de son adjudication au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Samuel Flower, notaire, No 63 rue Carondelet.

29 janv—29—fév 2 9 16,20,23—1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage à Algier.

Succession de Patrick James Courtney. No 10,228.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 janvier 1884, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans « Cinquième District de cette ville, (Algier), dans l'îlet borné par les rues Vallette, Peters, Olivier et De Aragile mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Vallette sur une profondeur de 83 pieds 9 pouces entre lignes parallèles la batisse est connue par le No 37 de la rue Vallette.

Conditions—comptant. L'acquéreur aura à déposer 10 pour cent au moment de la vente

Actes de vente au frais de l'acquéreur pardevant Me Détrac, notaire.

27 janv—2,9,16,23 fév—1er mars

PAR J. V. GOURDAIN

Vente à des conditions faciles.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, le 1er mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, il sera vendu

1o Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, No 106 rue St Philippe, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dauphine, Dumaine et Bourgogne, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur. Une propriété de rapport, consistant en un corps de logis, louée à $12 par mois.

2o Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Rocheblave, mesurant 30 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines sur 84 pieds 4 pouces et 8 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 2 et 3 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les autres clauses ou belles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues en 1884, sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant, sur les lieux.

Voyez les plans à la Bourse.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16,23

AVIS aux créanciers.

L'Etat de la Louisiane vs The Hordic Coach Co. et N. O.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5,089—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le Liquidateur de l'Etat de la Louisiane et de la Hordic Coach Co. et N. O. Limited, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1er mars—1,5,9

M. L. Navra vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,232—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de M. L. Navra et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par C. B. Wilson, syndic provisoire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

26 fév—26—1,6 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Vente péremptoire

Pour effectuer un partage entre les héritiers en âge,

De propriétés améliorées et de terrain nu dans le Troisième District, en face du Chalmette Mills et près du Crescent City Slaughter-House & Live Stock Company.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, le 8 mars à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, sans limite ou réserve—

1o Deux certains lots de terre situés dans le troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet 76 borné par les rues Peters (anciennement Levée), Hancock, Monroe et Jumonville, mesurant chacun à peu près 35 pieds de face à la rue Peters ou Levée sur une profondeur variant de 157 à 166 pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Monroe et Peters.

2o Trois certains lots de terre situés dans le troisième District de cette ville, désignés par les lettres C, D et E de l'îlet 69 borné par les rues Peters ou Levée, Monroe, Adams et Jumonville.

Les lots D et C mesurent chacun à peu près 34 pieds de face à la rue Peters ou Levée sur une profondeur variant de 110 à 147 pieds. Le lot E mesure à peu près 40 pieds de face à la rue Adams par à peu près 85 pieds de profondeur. Le lot D forme l'encoignure des rues Adams et Peters.

3o Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, maintenant Annociation, St-André, Chippewa et Jourdan. La dite portion de terre est désignée par le numéro et lettre: "2" "C" sur un plan en date du 27 août 1860 et annexé à un acte passé pardevant J. F. Coff: sur la même date, le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue St-André sur une profondeur d'à peu près cent vingt-sept pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles, au pied américain borné sur le côté le plus près de la rue Chippewa par la propriété de feu Robert Mullen, laquelle fait partie du lot original numéro huit, et le côté le plus près de la rue Jersey par une petite portion de terre faisant partie du dit lot original numéro huit, et la dite portion de terre ci-dessus décrite fait partie du lot original numéro huit.

Laquelle propriété a été acquise par Hannah Lodge de Mme C. A. Freeman conformément à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le 24 avril 1871, enregistré au bureau de transfert livre 99, folio 340.

4o Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jumonville, Aune, Derbigny et Roman, désigné par le numéro trente sur un plan dressé par Castaing, architecte, et mesurant, au pied américain—trente-six pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Derbigny, trente-six pieds quatre pouces et la moitié d'une ligne de largeur dans le fond sur cent quarante-huit pieds trois pouces et cinq lignes et demie de profondeur. Le dit lot est composé d'une partie du lot numéro deux et de la plus grande partie du lot numéro trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du 15 mars 1832 et déposé à l'étude de L. T. Caire, anciennement notaire.

Acquis par Hannah Jourdan, veuve de Rufus Lodge, par achat de Louis Laroque, conformément à un acte passé par devant Edward Barnett, notaire, le 28 février 1871, enregistré au bureau de transfert de cette ville dans le livre 99 folio 305.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23fév—23—1 8 15 22 26 mars.

Mrs Mary Dunlap Pendleton vs Robert E. Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8518—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 1er mars 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre se touchant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, dans l'îlet (No 78) numéro vingt huit, borné par les rues Claiborne, Robin, Dorgenois et Miles et Amelia. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et par les profondeurs suivantes dans le fond: Le lot numéro un qui forme l'encoignure Carondelet et Pendleton vingt huit pieds neuf pouces et une ligne et le lot numéro deux vint neuf pieds neuf pouces et cinq lignes.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur de Robert W. Bayne conformément à un acte passé pardevant Prosper Grimaud, notaire le 22 août 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 fév—2,9,16,23, fev 1,5 mars.

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et le guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques et cas réputés incurables. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les douleurs dans les reins, les grandes affoutes de la nature, le rétrécissement de urètre, le suintement de la goutte, le rétrécissement de urètre, le suintement de la goutte, le rétrécissement de urètre, le suintement de la goutte